

CARTE INDIVIDUELLE

DE

RATIONNEMENT

En vue d'établir les cartes de rationnement le plus rapidement possible, des fiches individuelles de demande, des bordereaux récapitulatifs, et une déclaration spéciale pour le charbon seront délivrés aux chefs de famille ou d'établissement. Ceux-ci, munis d'une pièce d'identité (*livret de famille, par exemple*), devront venir réclamer les imprimés à la Mairie, salle des ETATS DE BOURGOGNE, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 15 h. à 18 h. 30, savoir :

- 1^{er} Groupe, Le **MARDI 26 MARS**, pour les Noms commençant par les lettres de **A à C**
2^e Groupe, Le **MERCREDI 27 MARS** — **D à K**
3^e Groupe, Le **JEUDI 28 MARS** — **L à P**
— Le **VENDREDI 29 MARS**, POUR LES EMPÊCHÉS DES JOURS PRÉCÉDENTS et les **COLLECTIVITÉS** (Hospices, internats, communautés religieuses) etc.
4^e Groupe, Le **SAMEDI 30 MARS**, POUR LES NOMS COMMENÇANT PAR LES LETTRES DE **Q à Z**.
— **LE LUNDI 1^{er} AVRIL**, POUR LES EMPÊCHÉS DES JOURS PRÉCÉDENTS ET LES HOTELS.
— **LE MARDI 2 AVRIL, LE MATIN**, POUR LES RETARDATAIRES.

Les chefs de famille devront rapporter les imprimés complètement et exactement remplis aux mêmes lieu et heure : 8 h. 30 à 11 h. 45 et 15 h. à 18 h. 30, savoir :

- Le **MERCREDI 3 AVRIL** pour le **4^e GROUPE** (Initiales des noms **Q à Z, COLLECTIVITÉS & HOTELS**).
Le **JEUDI 4 AVRIL** pour le **1^{er} GROUPE**, initiales des noms **A à C**.
Le **VENDREDI 5**, — **2^e GROUPE** — **D à K**.
Le **SAMEDI 6**, — **3^e GROUPE** — **L à P**.
Le **LUNDI 8**, pour les **Empêchés des autres Jours**.
Le **MARDI 9**, le **MATIN**, **id.**

Les consommateurs qui ne rempliront pas les imprimés ne recevront pas de carte d'alimentation et risqueront de ne pouvoir se procurer les denrées alimentaires réglementées.

Le Maire compte sur le bon esprit de la population pour permettre l'exécution de ce travail dans les meilleures conditions possibles.

Il recommande en particulier aux habitants qui le peuvent de se présenter dès l'ouverture des bureaux, afin d'éviter l'encombrement qui se produira inévitablement à la fin des séances.

Dijon, le 18 Mars 1940.

Pour le Député-Maire :

L'Adjoint, **C. BOUSSARD.**

La lutte contre l'hépatite C connaît une véritable révolution avec l'arrivée de traitements permettant des taux de guérison spectaculaires. Ces médicaments pourraient permettre non seulement d'éliminer le virus chez toutes les personnes concernées mais aussi de vaincre l'épidémie de VHC dans les prochaines années. Compte tenu des prix exigés par les laboratoires, le gouvernement a choisi de « rationner » l'accès aux soins, limitant les prescriptions aux personnes ayant une fibrose du foie avancée.

Cette restriction d'accès aux soins bafoue notre constitution et nos principes d'accès à la santé. L'hépatite C peut avoir des conséquences lourdes sur les personnes, quel que soit le stade de gravité de la maladie hépatique.

Les malades témoignent des conséquences de ce refus d'accès aux droits : invalidité, perte d'emploi potentielle, désocialisation, risque de transmission.

Philippe « Ma fatigue gâche mes années les unes après les autres »

France « Pas assez malade pour bénéficier du traitement »

Patrick « Je dois attendre que ça empire »

Léa « La sécu ne rembourse pas le traitement pour les personnes qui ne vivent plus. Et j'ai l'impression de ne plus vivre. »

Veronique « J'aurais dû être soignée AVANT cette grossesse pour avoir la chance de vivre une grossesse sereine »

Julie « Je peux être traitée, pas mes deux enfants que j'ai contaminé »

Christine « J'ai de plus en plus de mal à assurer à mon travail »

Sandra « J'ai été, malgré ma profession, désocialisée »

Sandrine « Je tremble tous les jours à l'idée de perdre mon emploi »

Yvette « C'est l'insulte pour quelqu'un qui a déjà 40 ans de cotisations »

Lydie « Dites-le alors que c'est réservé à ceux qui le valent ? »

Chantal « Trop chère pour madame la Ministre de la santé »

Les malades achètent à leur frais des médicaments génériques

Audrey « On me dit, en France, dans un hôpital, d'aller en Égypte pour aller chercher un traitement »

Marie « Faut-il aller en Inde, au Maroc, commander le traitement sur internet ? »

Anonyme « J'ai rencontré le vendeur porte d'Italie »

Anonyme « Je suis suivi en France avec des traitements génériques Indiens »

Maude « Et dire que l'éradication du VHC est à portée de main... ça m'fout en l'air... »

Mais aussi : Francine, Emmanuelle, Youri, Marion, Magali, Fatou, Marie-Christine, Chloe, Barbara, Andrea, Fabienne, Philippe, Patrick

Merci à celles et ceux qui ont participé à notre campagne.